

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00  
Canada et Etats-Unis..... 1.50  
France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2002.

MONTRÉAL, 30 DECEMBRE 1892

## NOTRE CIRCULATION

Notre circulation dans la province de Québec est actuellement plus considérable que celle de tous les autres journaux commerciaux. Nous sommes prêts à en faire la preuve dès que cette assertion sera sérieusement contestée.

## Bonne Année

Nous manquerions à nos devoirs envers nos abonnés et nos annonceurs si nous ne leur adressions ici nos remerciements sincères du patronage qu'ils nous ont accordé pendant l'année qui achève et nos souhaits les plus cordiaux de prospérité pour l'année qui commence.

Nous sommes heureux de constater que, en général, l'année 1892 a été bonne au moins comparative-ment, dans tous les genres de commerce et d'industrie et nous souhaitons à tous nos patrons, une année encore plus prospère et un inventaire encore plus satisfaisant pour la terminer. A ceux qui ont eu à souffrir de la dureté des temps, nous souhaitons du courage, de l'énergie et de la persévérance. L'orage passé, l'arbre courbé se redresse, de même le marchand doit se redresser et il finira toujours, s'il persévère, par se rendre maître de la fortune.

A tous nous souhaitons des ventes fructueuses, des collections faciles, des profits raisonnables et la continuation de leur patronage au PRIX COURANT.

## L'Association Immobilière

L'Association Immobilière a fait parvenir au conseil de ville le protêt suivant:

A Son Honneur le Maire  
Et à Messieurs les Echevins  
de la Cité de Montréal.

Messieurs,

A propos de la continuation projetée de la rue St-Laurent jusqu'au fleuve, les soussignés, au nom de l'Association Immobilière représentant une portion notable des propriétaires fonciers de Montréal, exposent respectueusement ce qui suit:

Le rapport du trésorier de la cité établit qu'au 31 décembre dernier, la

dette consolidée de la ville s'élevait à \$19,000,000, c'est-à-dire \$88.00 par tête et pour chacun de ses habitants. Le revenu annuel de la cité provenant de ses ressources ordinaires, s'élevait à la même date, à \$2,440,077; et l'intérêt de la dette consolidée à \$748,000, soit presque au tiers du revenu ordinaire. Ces chiffres, extraits des rapports officiels, démontrent que notre dette est hors de toute proportion avec les engagements de même nature contractés par les villes du Canada et celles des Etats-Unis qui nous avoisinent. Il est impossible de se dissimuler que le fardeau énorme de cette dette pèse, en premier lieu, sur la propriété foncière qui en est responsable vis-à-vis des prêteurs; et, en second lieu, sur tous les contribuables, qui ne doivent pas eux non plus, se créer d'illusions sur la nécessité d'une prochaine augmentation des taxes municipales de toutes espèces.

Le montant disponible de l'emprunt récemment effectué sera probablement absorbé dans le cours de l'année 1893, par les travaux d'amélioration déjà commencés, et nous verrions avec alarme qu'il s'en commençât de nouveaux jusqu'à ce que la situation financière de la ville soit clairement définie et assurée. D'ailleurs l'Association Immobilière, aujourd'hui mieux renseignée, grâce au dernier rapport du trésorier de la ville, a l'intention, à la prochaine session de la législature provinciale, de suggérer que l'on fasse à la charte certains amendements, qui devront avoir pour effet de diminuer considérablement le coût du prolongement de la rue St-Laurent jusqu'aux quais, et même de retarder l'exécution de ces travaux pour quelque temps, si l'état de nos finances l'exige.

A part les considérations ci-dessus, que nous soumettons à votre bienveillante considération, nous croyons devoir vous rappeler encore que puisque toute la ville est déjà, depuis plusieurs années sous le coup de répartitions spéciales pour élargissements et percements de rues. Ces impôts additionnels, si fréquemment répétés, constituent un état de gêne dans le présent, et de défiance en l'avenir chez un très grand nombre de propriétaires fonciers, et surtout chez le petit propriétaire.

Si l'on ajoute à cela qu'en 1890 et en 1891 les dépenses ordinaires, en violation de la section 123 de la charte de la cité, sous-section 4, qui pourvoit à la création d'un fonds de réserve de cinq pour cent sur le revenu brut de l'année précédente, on devra admettre que les propriétaires dont les biens immobiliers sont la première garantie du crédit de la ville, ont raison de vous supplier d'agir avec prudence et de pratiquer, d'ici à quelques années du moins, une économie que notre situation financière semble réclamer impérieusement.

Pour toutes raisons, nous osons vous demander de suspendre votre premier ordre du jour, d'ici à quelque temps du moins.

Et les soussignés vous prient de les croire,

Vos très humbles et dévoués serviteurs,

J. G. LAVIOLETTE,  
Président.

J. MONIER,  
Secrétaire.

Montréal 28 décembre 1892.

## L'Enseignement Agricole

Pour les Femmes dans la Province de Québec

Rapport de M. Ed A. Bernard à l'Hon. Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

Monsieur le Commissaire,

Vous m'avez chargé de visiter l'établissement des RR. DD. de l'hôpital du Sacré-Cœur à Québec, puis celui des RR. DD. de l'hôpital général (Sœurs Grises) à Château-guay, afin de vous renseigner sur l'enseignement agricole qui découle de la pratique de l'agriculture et de l'industrie laitière dans ces divers établissements, et d'offrir en même temps à ces RR. DD. l'offre des services des officiers du département qui s'occupent d'agriculture, dans l'espoir de leur être utiles.

J'ai visité les deux établissements ci-haut désignés.

Je regrette de dire que vu les difficultés financières que l'hôpital du Sacré-Cœur traverse actuellement, on m'a informé que d'ici à quelque temps, il fallait abandonner les pratiques d'agriculture avancée suivies dans ces dernières années. Madame la dépositaire actuelle me disait que vu son manque complet de connaissances en matières agricoles, elle pouvait difficilement entreprendre de continuer les améliorations suivies, avec tant d'intelligence et de succès, par la révérende mère Sainte-Anne, ci-devant dépositaire et maintenant chargée du soin des malades.

Je regrette d'autant plus ce contre-temps que, sous la direction de mère Ste-Anne, la vacherie et le poulailler surtout, pouvaient servir de modèle du genre, et de fait, avaient trouvé de nombreux imitateurs, qui tous, après une pratique prolongée, se sont déclarés fort satisfaits des résultats financiers obtenus en suivant l'exemple donné ici à cet hôpital.

En revanche, j'ai le plaisir de vous informer que les RR. DD. Ursulines de Roberval, après avoir fait constater pour elles-mêmes l'utilité du perfectionnement apporté au Sacré-Cœur dans leur pratique agricole, ont adopté en tous points, disent-elles, les enseignements donnés par le *Journal d'Agriculture* de ce département, et qu'elles ont réussi au-delà de leurs espérances. J'ai vu du blé d'inde cultivé et mûri dans le jardin attenant au couvent de Roberval, qui aurait pu figurer avantageusement à l'exposition provinciale à Montréal. J'ai examiné soigneusement le petit troupeau de vaches canadiennes, composé de

six vaches dont deux à leur premier veau, et deux non-velées. Or, au moyen des fourrages en vert, ces six vaches évaluées dans le pays à environ \$16.00 chacune, ont donné 420 lbs. de beurre dans le courant

de l'été, après avoir fourni tout le lait nécessaire à une communauté avec pensionnat comprenant 60 personnes environ.

J'ai été heureux de constater que déjà, sans aucun secours de la part du public ou de notre département, les RR. DD. Ursulines ont créé et établi régulièrement un enseignement agricole, pratique aussi bien que théorique, basé sur les données les plus utiles, et mis en pratique tant au champ, au jardin et dans la basse-cour qu'enseigné théoriquement en classe. J'ai vu, de mes yeux, du tapis fait dans la maison, avec les laines du pays, qui pourrait rivaliser, tant pour la qualité que pour les dessins, avec les bons tapis en laine importés à grands frais d'Europe. Trois métiers et les rouets nécessaires sont en fonction journalière, mis par les élèves, sous la direction d'habiles religieuses. Un exhibit important des objets ainsi fabriqués se prépare actuellement pour l'exposition universelle de Chicago.

Les terres adjoignantes, appartenant à cette communauté, sont bien disposées, de bonne qualité et dans des conditions qui permettent d'en tirer d'excellents enseignements pour les cultivateurs du pays, en général. Déjà la ferme possède quelques instruments aratoires de grand mérite, et quelques déboursés minimes de la part du département de l'agriculture suffiraient pour doter la province de l'enseignement si rare, dans le monde entier et si précieux, de l'agriculture, de l'horticulture, l'apiculture, la vacherie, la porcherie et la basse-cour, au point de vue du rôle de la mère de famille et de ses adjointes à la campagne.

Les religieuses montrent l'exemple et se chargent elles-mêmes des opérations agricoles et horticoles les plus pénibles. Elles poussent le dévouement et l'esprit d'économie au point d'utiliser, de leurs propres mains, toutes les matières fertilisantes qui, ailleurs se perdent faute de bonne volonté. J'ai constaté d'un autre côté que leur travail et leur bon exemple portent des fruits au centuple; j'ai appris avec plaisir que les parents des élèves qui avaient commencé par objecter aux leçons d'agriculture, sur le principe que ce n'était pas la ce que l'on voulait faire enseigner à leurs enfants, n'y font plus la moindre objection. J'ai constaté au contraire, à cette seconde visite, que maintenant les parents s'intéressent aux progrès réalisés et qu'ils sont heureux des leçons d'agriculture et d'économie qui forment une partie régulière importante du cours suivis.

Il y a malheureusement un côté faible à ce tableau. Les RR. DD. sont les premières à le constater et à désirer un changement. Le couvent a été construit d'une manière modèle, avec toutes les améliorations modernes, et pour l'avenir. Rien n'a été épargné pour assurer les soins hygiéniques aussi bien qu'un enseignement de premier ordre. Ces efforts, très louables en soi, ont épuisé les ressources dont ces dames disposent. Or, l'agriculture bien faite, l'agriculture intensive, comme l'exigent les besoins d'un pareil établissement servant d'instruction aux élèves, nécessite, même avec l'éco-